Les bibliothécaires

Rôle et place dans la chaîne du livre

Le bibliothécaire travaille dans un lieu ouvert à tous pour faciliter l'accès et la découverte de fonds documentaires diversifiés. Une bibliothèque, qu'elle soit municipale ou intercommunale, départementale ou universitaire, requiert plusieurs types de postes : les services aux publics ; les collections ; l'informatique ; l'action culturelle ; les services aux chercheurs (pour les bibliothèques universitaires). Le terme de bibliothécaire, dans son emploi large, indique toute personne travaillant en bibliothèque, quelle que soit sa fonction.

Ses missions sont :
- L'accueil des lecteurs et l'assistance dans leurs recherches ;
- L'inventaire et la conservation de documents, suivant des méthodes spécifiques de classement et d'archivage ;
- La valorisation des collections par le biais de tables thématiques et d'animations ;
- L'achat des fonds documentaires ;
- La sauvegarde du patrimoine culturel et scientifique ;
- L'animation du lieu par la mise en place d'une programmation culturelle (rencontres, débats et ateliers).

Dans le cadre de la programmation culturelle, les bibliothécaires travaillent avec les libraires, les structures de l'Économie sociale et solidaires, socioéducatives, les festivals, les éditeurs ou les auteurs… Une bibliothèque est également en lien avec les sociétés de gestion collective, dont la SOFIA, dans le cadre du droit de prêt en bibliothèque qui assure aux auteurs et aux éditeurs une rémunération pour le prêt des œuvres et garantit aux bibliothèques leur « droit de prêter ».

Bibliothèque ou médiathèque ?
Le terme bibliothèque inclut les médiathèques, mot créé dans les années 1970 pour indiquer la pluralité des supports proposés à l'époque de l'avènement de nouveaux formats (microfilms, VHS, CD, CD-ROM, DVD…).

Formation

BUT information-communication parcours métiers du livre et du patrimoine, DU assistant des bibliothèques et de documentation, DEUST métiers des bibliothèques et de la documentation, licence lettres modernes, spécialisation métiers du livre, licence pro métiers du livre, master sciences de l'information et des bibliothèques, master métiers des bibliothèques, master politique des bibliothèques et de la documentation, master métiers du livre et de l'édition, option bibliothèques, master valorisation du patrimoine textuel, création éditoriale et design numérique, ENSSIB[1]…

Cadre professionnel

Pour devenir bibliothécaire, il existe deux types de concours d'entrée selon les types d'établissements :
- Le concours de la fonction publique d'État pour les bibliothèques d'État : établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, bibliothèques municipales classées (BMC), Bibliothèque nationale de France (BNF), Bibliothèque publique d'information (BPI).
- Le concours de la fonction publique territoriale qui donne accès aux bibliothèques municipales, intercommunales et départementales.

Les agents contractuels sont recrutés principalement en contrat à durée déterminée.

LA BIBLIOTHÈQUE « TROISIÈME LIEU »

Espaces dédiés aux livres, les bibliothèques sont aujourd'hui des lieux hybrides, véritables lieux de vie où l'action culturelle, environnementale et citoyenne peut s'ancrer : séances de cinéma, rencontres littéraires, participation à des festivals locaux ou événements nationaux (Nuits de la lecture, par exemple), débats sur des thématiques de société, actions « hors les murs », grainothèque, lieu de partage et de formation… Depuis le début des années 2010, la bibliothèque s'est approprié le concept de « tiers lieu » pour repenser la place et les missions des établissements de lecture publique avec un fonctionnement plus participatif et une réflexion sociale plus inclusive.

→ enjeux et perspectives

LA LOI ROBERT DE 2021

Cette loi donne un cadre législatif précis aux bibliothèques territoriales. Elle conforte leur rôle, leurs missions et le développement de la lecture publique pour « garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs » et « favoriser le développement de la lecture », en mettant l'accent sur l'accessibilité des personnes handicapées aux collections et aux services. Cette loi consacre ainsi le rôle des bibliothèques dans la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme, la conservation et la transmission du patrimoine et l'exercice des droits culturels[(G)], tout comme l'importance de la coopération avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les établissements pénitentiaires.

16 000
bibliothèques en France qui constituent les premiers équipements culturels de proximité avec **40 %** des communes françaises desservies[2]

Dans le réseau des bibliothèques territoriales, on compte :

35 000
professionnels

quelque
70 000
bénévoles (**12 000** équivalents temps plein) œuvrant en particulier dans les petites communes[3].

80 %
des personnes travaillant en bibliothèque sont des femmes

1. École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.
2. Activités des bibliothèques : synthèses annuelles, ministère de la Culture. **3.** La place et le rôle des bénévoles dans les bibliothèques territoriales, rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, février 2022.

Les organisateurs de manifestations littéraires

Rôle et place dans la chaîne du livre

Une manifestation littéraire peut être organisée par des associations, des établissements de lecture publique ou des collectivités. C'est un projet artistique et culturel dont le format est multiple : fête du livre, festival ou salon du livre[1]. Toutes ces manifestations promeuvent les œuvres et leurs auteurs auprès du grand public en proposant de rencontrer ces derniers dans le cadre d'événements festifs et saisonniers.

Les formes d'événements dépendent des territoires sur lesquels ils sont implantés (un quartier, une ville, un village ou plusieurs, une région ou l'ensemble du territoire…), des propositions d'animation (lectures, signatures, conférences, tables rondes, ateliers, spectacles…), des lieux choisis (une place, une plage, un chapiteau, une salle ou un théâtre, une école ou un café…).

Les missions des organisateurs de manifestations littéraires sont :
- L'élaboration de la programmation ;
- La recherche de financements (subventions publiques, mécénat, *sponsoring* ou financement participatif) ;
- La production de l'événement : invitation et organisation de la venue des auteurs et autres intervenants, invitation des modérateurs-animateurs, préparation des rencontres scolaires, organisation des stands de libraires ;
- La communication (supports visuels et relations presse) ;
- La gestion administrative (conventions, budgets, partenariats, contrats, rémunération des artistes et des intervenants) ;
- L'accueil des publics par une équipe professionnelle souvent secondée par des bénévoles.

Les manifestations littéraires rythment l'année culturelle et rassemblent de nombreux acteurs : auteurs, illustrateurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, médiateurs et publics. Par leur ancrage territorial, elles contribuent à la promotion du livre et de l'actualité littéraire, aux côtés des lieux permanents, et, par leur dimension événementielle et de proximité, elles attirent aussi des publics plus éloignés du livre.

Formation

De nombreuses formations et une diversité de parcours conduisent à intégrer l'équipe d'une manifestation littéraire, notamment pour se former au volet administratif et à la gestion d'un projet : licence pro gestion de projets et structures artistiques et culturels, BUT gestion administrative et commerciale des organisations, master de gestion de projets culturels…

Cadre professionnel

80 % des manifestations littéraires sont portées par des associations à but non lucratif, dont les équipes, souvent restreintes, sont constituées à 60 % de bénévoles et à 12 % de salariés en CDI[2]. Les structures emploient également de nombreux salariés à durée déterminée, ainsi que des intermittents, notamment pour la production et la technique.

LES MODÉRATEURS-ANIMATEURS

Essentiel au bon déroulement d'une rencontre avec un ou plusieurs auteurs, le modérateur-animateur facilite l'accès à l'œuvre et à l'auteur pour le public. Il apporte dynamisme et clarté à l'échange et facilite la prise de parole de l'auteur, tout en se faisant porte-parole du public. Prestataire ou maillon visible de l'équipe, les modérateurs-animateurs ont une certaine responsabilité quant à la réputation et la qualité de l'événement. Ils se doivent d'être en relation étroite avec l'équipe pour préparer au mieux la rencontre. Les rencontres d'auteurs peuvent être accompagnées par des interprètes en langue des signes française et/ou en langue étrangère.

→ enjeux et perspectives

UNE FRAGILISATION ACCRUE DES FESTIVALS

Les manifestations littéraires, gratuites la plupart du temps et ouvertes aux publics les plus divers, sont confrontées à l'explosion de leurs dépenses (logistique et sécurité) et à la stagnation de leurs recettes, majoritairement constituées de subventions des collectivités territoriales et de l'État[4]. Plus que les festivals d'autres secteurs culturels, elles éprouvent davantage de difficultés à trouver du mécénat ou des formes de parrainage. Pourtant, elles sont un lieu vivant de l'interprofession, favorisent la découverte littéraire, contribuent à soutenir l'économie locale d'un territoire et apportent à ce dernier une importante valeur ajoutée.

La France se caractérise par un nombre particulièrement élevé de salons et de festivals littéraires.

12 %
des 7 300 festivals culturels français concernent le livre et la lecture.

soit un peu moins de
900
manifestations littéraires[3]

dont
150
en Auvergne-Rhône-Alpes

1. Le salon se distingue du festival par la commercialisation des stands aux éditeurs, mais les modèles ont fortement évolué dans les dernières années.
2. États généraux des festivals et des salons du livre, SOFIA, 2023. **3.** Ibid. **4.** Le Réseau des événements littéraires et festivals (RELIEF) a notamment lancé une « alerte rouge sur les manifestations littéraires » en 2025.

Les médiateurs

Rôle et place dans la chaîne du livre

Le médiateur culturel est un intermédiaire qui facilite l'accès aux œuvres et aux auteurs pour l'ensemble des publics, parfois éloignés du livre et de la lecture, par le biais d'actions de sensibilisation (ateliers, parcours pédagogiques, rencontres…). Ces actions sont adaptées en fonction des publics, des lieux et des partenaires. Le médiateur peut être indépendant ou travailler au sein des établissements scolaires, associations culturelles et socioculturelles, centres sociaux, accueils de loisirs, hôpitaux, maisons de la petite enfance, établissements pénitentiaires…

Ses activités recoupent les préoccupations d'une pluralité d'autres acteurs, comme les animateurs culturels ou les lecteurs-bénévoles et, au sens large, les bibliothécaires et les enseignants. Il est en lien avec tous les acteurs de l'écosystème du livre pour la mise en place de projets d'action culturelle autour du livre et de la lecture.

Formation

BUT carrières sociales, parcours animation sociale et socioculturelle, licence et master lettres modernes, spécialisation métiers du livre, licence sciences sociales, parcours animation sociale, éducative, culturelle et de loisirs, licence professionnelle métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle, master médiation culturelle et communication internationale, master livres et médiations, master sciences de l'éducation, parcours animation et éducation populaire…

Cadre professionnel

Bénévole, indépendant, salarié du secteur privé ou employé de la fonction publique, le médiateur peut avoir différents statuts qui définissent ses conditions de travail et sa rémunération.

LA MÉDIATION, UNE NÉCESSITÉ

La médiation joue un rôle capital dans le rapport des publics aux œuvres. Elle permet de relier les œuvres à un public par l'intermédiaire d'actions et d'outils d'animation. À partir des années 2000, se développent des dispositifs impulsés par le ministère de la Culture ou les collectivités territoriales, la plupart du temps en concertation avec l'Éducation nationale, tels que les prix littéraires des lycéens et apprentis ; D'un monument l'autre : un site, un écrivain ; Création en cours ; Les petits champions de la lecture ; Lecture à voix haute ; le Printemps des Poètes ; Dis-moi dix mots ; Partir en livre ; Les Nuits de la lecture ; Premières Pages, Jeunes en librairie… Le déploiement des dispositifs de médiation, dans le temps et dans les lieux les plus divers, a un impact prégnant sur l'écosystème du livre par la multiplicité des échanges interprofessionnels et pluridisciplinaires que la médiation rend possible. L'action traditionnelle du secteur socioculturel auprès des publics de proximité, dits « éloignés » ou « empêchés », vient s'étoffer avec la pratique et la médiation culturelle.

57 %
des élèves ont bénéficié d'au moins une action d'EAC en 2023-2024[2] :

39 %
dans le premier degré

84 %
au collège

79 %
au lycée général et technologique

64 %
au lycée professionnel

→ enjeux et perspectives

LA RECOMMANDATION ENTRE PAIRS

La digitalisation des pratiques culturelles a transformé les canaux de recommandation de livres, notamment avec l'essor de BookTok. À l'image d'un club de lecture virtuel, les BookTok sont des vidéos courtes, chroniques « émotionnelles » et personnelles de lectures, publiées sur le réseau social TikTok. Ce phénomène touche le marketing du livre, comme l'illustre l'apparition de sections « succès sur BookTok » sur certains sites des éditeurs ou en librairie. Toutefois, pour les 15-24 ans, la recommandation d'un proche demeure le principal facteur d'achat de livres[1]. Les conseils d'influenceurs sont en dernier recours, tandis que ceux de journalistes littéraires ou d'enseignants restent significatifs.

1. Les Français et la lecture en 2023, Centre national du livre, 2023. **2.** L'éducation artistique et culturelle au bénéfice des élèves de l'enseignement scolaire, Cour des comptes, 2025.

Fiche réalisée à partir du guide « Le livre et l'action culturelle », publication d'Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture associée au PREAC Littérature, 2025

Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
La Région Auvergne-Rhône-Alpes